

Réf: Dossier 410200

Avis de constitution

SOCIETE « ETS MYHA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHU-LOT 4430-ILOT  
395, Lot 4430, Ilot 395

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/04/2025 et enregistrés au CEPICI le 17/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS MYHA »

Objet : - COIFFURE  
- SPA  
- FABRICATION ET VENTE DE PRODUITS  
COSMETIQUES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHU-LOT 4430-ILOT  
395, Lot 4430, Ilot 395

Dirigeant(s) Mlle BAMBA MARIAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11329 du 10/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68979/GTCA/RC/2025 du 10/11/2025

